Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212900740-20261109-D2026_11_005-DE

D2026-11-005

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE GUIMILIAU

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de GUIMILIAU s'est réuni à la mairie le neuf novembre deux mille vingt-six à vingt heures, sous la Présidence de Mme GUILLERM Elisabeth, Maire.

Date de la convocation : Le 5 novembre 2026
Membres en exercice : 15
Présents : 13
Votants :15

Présents : ABILY Hélène, CAM Fabien, COLLEC Guillaume, FLORY Noëline, GUILLERM Elisabeth, GUILLOU Marie-Pierre, LE VOURC'H Laëtitia, POULIQUEN Denis, TOUSSAINT Constance, THEPAUT Jean-Jacques, LE GALL Michel, LE SAOUT Jean-Yves, VASSARD Ludovic
Secrétaire de séance : Michel LE GALL
Absents excusés : JOLY Vincent, qui donne pouvoir GUILLERM Elisabeth ; GAUNEZ Romain qui donne pouvoir à Jean-Jacques THEPAUT

OUVERTURE ANTICIPEE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT 2027

Afin d'assurer la continuité du service entre deux exercices budgétaires et ne pas compromettre l'exécution d'opérations d'investissement, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Mme le Maire, conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du CGCT, à mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2027 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2026.
Cette autorisation vaut jusqu'à la date du vote du budget primitif 2027.

Le montant et l'affectation des crédits à ouvrir sont détaillés dans le tableau suivant :

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2026 En €	Crédits autorisés par ouverture anticipée 2027
20	**Immobilisations incorporelles**		**251 915**	**62 978.75**
	2031	Frais d'étude	249 715	62 428.75
	2033	Frais d'insertion	1 200	300
	2051	Concessions et droits similaires	1 000	333.33
204	**Subventions d'équipement versées**		**19 730.07**	**4 932.51**
	2041582	Bâtiments et installations	18 614.07	4 653.51
	2046	Attributions de compensation d'investissement	1 116	279
21	**Immobilisations corporelles**		**122 506.93**	**30 626.73**
	2121	Plantation d'arbres et d'arbustes	305.07	76.26
	21316	Equipements du cimetière	14 000	3500
	21351	Bâtiments publics	40 400	10 100
	2152	Installations de voirie	3000.93	750.32
	21534	Réseaux d'électrification	1700	425

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212900740-20261109-D2026_11_005-DE

	2158	Autres installations, matériel et outillage technique	32 505.93	8126.48
	21611	Biens sous-jacents	25 000	6250
	21848	Autres mobiliers de bureau et mobiliers	1500	375
	2188	Autres	4050	1012.50
23	**Immobilisations en cours**		**420 922.90**	**105 230.72**
	2313	Constructions	403 922.90	100 980.72
	2315	Installations, matériel et outillages techniques	17 000	4 250

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- AUTORISE Mme le Maire à mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2027 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2027.

- DIT que cette présente délibération sera transmise à la Préfecture ainsi qu'au Comptable public.

Fait à Guimiliau, le 9 novembre 2026

Le Maire,
Elisabeth GUILLERM



Le secrétaire de séance,
Michel LE GALL

